**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 64 (1993)

**Heft:** 4: Egalité entre femmes et hommes : un long chemin...

**Nachruf:** Hommage à Frédéric Savoye

**Autor:** Berdat, Rémy

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 05.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

†

**Frédéric Savoye**
**Ancien président central de l'ADIJ**
**membre d'honneur**

**M. Savoye a présidé aux destinées de l'ADIJ de 1973 à 1981**

# Hommage à Frédéric Savoye

L'ADIJ apprend le décès, en Valais où il s'était établi, de M. Frédéric Savoye, ancien président central de notre association. M. Savoye avait choisi cette retraite valaisanne comblant ainsi son désir, souvent exprimé, de contempler de plus larges horizons.

Dans le Vallon de St-Imier, qui le vit naître, M. Savoye fut d'abord industriel. Retiré partiellement des affaires, il s'est tourné vers d'autres activités, tout particulièrement dans l'intérêt du vieux pays. Son expérience affirmée en matière économique le prédestinait, peut-être ou sans doute, à prendre part, activement, aux tâches pluridisciplinaires de l'ADIJ, association d'utilité publique, reconnue officiellement comme telle.

Nos régions, diverses et attachantes, ont connu les accélérations de l'histoire. Le souvenir, qui s'estompe, est un peu la «naphtaline de l'esprit».

On se rappellera, dès lors, l'élection de M. Frédéric Savoye, à la présidence de l'association, lors de l'assemblée générale, à Moutier, le 26 mai 1973, dans des circonstances inhabituelles. M. Savoye s'est mis au travail immédiatement, avec son comité de direction : Rémy Berdat (vice-président), François Lachat (secrétaire général), Jean Jobé, Marcel Houlmann.

L'ADIJ se trouvait, en quelque sorte, dans une phase inéluctable de transition, de mutation. M. Savoye a ainsi présidé aux destinées de notre association, avec l'enthousiasme qui le caractérisait. Courage, détermination, célérité : telle est l'image profonde qu'il nous laisse. Sa fidélité à l'ADIJ fut exemplaire. M. Savoye était plus q'un président dynamique, c'était un personnage ! Il a su conduire l'association vers un autre rivage, permettant à l'ADIJ de se maintenir dans ...l'intérêt de nos régions.

L'ADIJ, reconnaissante, conservera un souvenir durable de son «cher président», Frédéric Savoye.

Le soussigné, peu après l'élection particulière de M. Savoye à la présidence, avait eu ce mot teinté d'humour : «l'ADIJ semble avoir trouvé, aujourd'hui... sa voie». C'était un dessein ? Ce fut aussi une époque !

*Rémy Berdat*
*ancien Vice-président de l'ADIJ (membre d'honneur)*